ayant été heurté par d'autres, Scotte tombe sur le sol d'une hauteur de plusieurs; dans sa chute il s'est brisé un bras.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Le voyage de Miss Bly. — Nous avons parlé de cette aliénée américaine, miss Bly, âgée de 10 ans, qui atteinte de la rédaction du journal le *World*, de New York a prétendu faire le tour du monde en soixante-cinq jours et de consigner pour son journal tous les incidents de son journal.

Miss Bly est actuellement à Calais.

Vol dans une église. — La nuit dernière des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré avec effraction dans l'église de Coulogne. Après avoir fracturé un banc-de-bancs et l'église et y avoir volé une ceinture appartenant aux pompes funèbres, ils en sont sortis par une fenêtre pour atteindre une fenêtre par laquelle ils se sont introduits dans l'église.

Ils ont bouleversé du fond en comble la sacristie mais comme qu'il n'y avait rien à voler les malfaiteurs n'ont pas ouvert les tiroirs des troncs, mais ceux-ci avaient été vidés la veille. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Calais.

Conférence socialiste. — Hier soir à un lieu comme nous l'avons annoncé l'E. y a eu la conférence socialiste organisée par les élèves Delaizon et Salembier, avec le concours de MM. Duc-Quercy, Jules Guesde et le publiciste député en blouse Thivrier. 600 personnes environ ayant payé cinquante centimes d'entrée assistaient à cette réunion, présidée plutôt par le cœur, elle de connaître et d'entendre Jules Thivrier.

La conférence commencée à 8 heures et demie a pris fin à 11 heures et demie sans incidents marquants; Thivrier, comme président et ayant comme assesseurs Delchize et Salembier, a développé les idées que nous avons exposées dimanche à Lille, il en a été de même de Duc-Quercy et Jules Guesde.

Arras. — *Procès de presse.* — Dans son audience d'hier mardi, le tribunal d'Arras, vidant son délibéré, a condamné le directeur et le gérant du *Courrier du Pas-de-Calais* aux peines d'amende et à 100 francs de dommages-intérêts pour injures publiques et diffamation envers l'honorable M. Gamemoule, député du Pas-de-Calais.

Le jugement sera en outre inséré aux frais des condamnés dans trois journaux d'Arras et dans un journal de Saint-Omer.

Le procès en diffamation intenté par M. Gamemoule, au *Pas-de-Calais*, a été remis à huitaine.

— Un agent réactionnaire de Beugny, le sieur Delaunay, qui, dans des circonstances électorales, distribuait de l'argent aux électeurs, pour acheter leurs suffrages, a été condamné, hier, par le tribunal d'Arras, à emprisonnement d'amende.

C'est pour rien !

Hénin. — M. Bastel, commissaire de police a arrêté lundi soir le jeune Diérinck, âgé de 14 ans, domestiquant les époux Delannoy, chiffonniers au faubourg et une jeune fille de 17 ans, Rosa Castagnère, originaire du Vercel que les époux Delannoy avaient recueillis chez eux par charité.

Ces deux garçonnets s'entendaient pour voler les époux Delannoy en leur absence.

En plusieurs fois ils leur ont pris de 150 à 200 francs chacun. Comme le coffre où était enfermé l'argent contenait souvent de fortes sommes et que Delannoy et sa femme ne peuvent tenir aucune comptabilité attendu qu'ils ne savent ni lire ni écrire, il était facile de les voler sans qu'ils s'aperçussent de rien.

Lumbres. — Dans la nuit de lundi à mardi un marin, le nommé Cor Hoyberseen, âgé de 42 ans, vient danois, s'est évadé de la chambre de sûreté de 24 gendarmerie dans laquelle il était clé enfermé; il en a tordu les barreaux de fer. Christoppersen devait, le lendemain, être conduit à la prison de Saint-Omer, pour être traduit en cour d'assises, pour vols commis à Boulogne.

TRIBUNAUX

COUR DE DOUAI

Chambre des appels correctionnels

L'AFFAIRE DU CURÉ DE BAUVIN

Hier, est revenue en appel, pour l'audition des témoins, l'affaire du curé de Bauvin, poursuivi pour exercice illégal de la pharmacie. Après la déposition des témoins, M. Valsterier, avocat général soutient l'accusation. Son réquisitoire, sobre et mesuré, produit une vive impression.

L'organe du ministère public montre que l'accusation était fondée, et qu'elle est appuyée sur des faits probants. L'un de Caheuil d'Etat invoqué par le défenseur et qui accorde, pour la délivrance des produits pharmaceutiques, une certaine tolérance aux religieuses, est limitatif et l'exception qu'il consacre ne saurait être étendue sans porter atteinte à la loi sur l'exercice de la pharmacie.

L'abbé Leman, après avoir contesté le rapport du maréchal des logis de gendarmerie de Bauvin, lu à la première audience d'appel, contestation qui a amené la remise de l'affaire pour un supplément d'enquête, a reconnu l'exactitude de ces mêmes dépositions devant le témoin qui comparaissait devant lui.

M. le curé de Bauvin s'est réclamé d'un certain abbé Peydrignon, qui débite des drogues et des onguents dans la Gironde, avec le concours d'un pharmacien qui a mission de les fabriquer.

Mais cet abbé savant a déjà été condamné par deux fois différentes pour exercice illégal de la pharmacie et M. le maire de Bauvin ignorait-il un précédent qui le condamne lui-même.

La défenseur du prévenu, M. le baron de Boissonnet a pris la parole pour débiter quelques violences dont nous tenons personnellement à le remercier. Après avoir cherché à ridiculiser M. le maire de Bauvin, il a fourni de colère contre le *Progrès du Nord*, qui a commis le grand crime d'avoir cédé aux clients du gouvernement artistes contre-nous à ce sujet. Et la grande publicité du *Progrès du Nord*, a-t-il ajouté, a donné à cette affaire un retentissement vertiblement regrettable.

Mère, M. l'avocat pour le brevet de bonne informée Calmes que vous avez odieusement accusé, mais vous n'avez pas été juste en prétendant que c'est à la suite d'un dernier article du *Progrès du Nord* que le procureur général a interjeté appel de l'acquittement prononcé par le tribunal correctionnel de Lille.

M. Valsterier vous a du reste relevé vertiblement en déclarant bien haut que M. le procureur général l'habitude de ne laisser influencer par les articles de journaux et que dans le cas présent, il n'a pris conseil que de sa conscience.

La loi a été purement et simplement violée. Et c'est pour cela qu'le parvinent dans votre argumentation vous vous êtes attiré une autre admonestation de la part de l'honorable président, M. Lamoine, qui vous a fait remarquer que vous n'aviez point encore pris la défense de M. le curé de Bauvin et que vous n'aviez fait jusque-là que prononcer un réquisitoire contre le Maire de Bauvin et le *Progrès du Nord*. Vous avez alors commencé votre plaidoirie et nous devons à la vérité de dire qu'elle a été présentée de bien saillant en faveur de votre client.

La Cour a mis l'affaire du curé de Bauvin en délibéré et le jugement sera rendu mardi prochain 17 décembre.

2me affaire

Le sieur Picq Armand, mécanicien à Roubaix, condamné par le tribunal correctionnel de Lille à 15 jours de prison pour avoir usurpé la qualité d'agent de police, qualité dont il s'est paré dans un rapport publique pendant la dernière pèr ode électorale, a vu sa peine commuée en 25 francs d'amende.

3e Affaire

M. Ethé contre le « Progrès du Nord »

Vient en dernier lieu le procès intenté par le sieur Ethé au *Progrès du Nord*. Nos lecteurs connaissent l'affaire et savent que nous avons interjeté appel du jugement qui a été prononcé contre nous par la 2e Chambre du tribunal correctionnel de Lille, présidée par M. Parenty.

Après une brillante plaidoirie de notre élément avocat, M. Dubouche, la Cour a rétabli notre peine commuée ainsi :

50 francs d'amende au lieu de **100** francs, 100 francs de dommages-intérêts au lieu de **300** francs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

Samedi est revenu devant le tribunal de Douai le procès intenté par le sieur Decatillon, ancien agent électoral de M. Fiévet, de Masny, pour outrages à l'honorable M. Pol, maire de Duchy. L'inculpé a été condamné à 50 fr. d'amende.

FAITS DIVERS

Un assassinat à Lyon

La femme Mazion, âgée de quarante-huit ans, patronne d'un café interlope situé rue Duguesclin, a été trouvée à neuf heures du matin, assassinée dans la cuisine de son établissement.

Le crime venait à peine d'être commis, car la victime avait été vue, à sept heures par les voisins, vivante.

Le vol a été le mobile du crime.

La femme Mazion a été frappée de plusieurs coups de couteau.

L'usage constant du SAVON POMPADOUR MAUBERT AUX FLEURS FRAICHES préserve de toutes les affections de la peau tant sa pâte onctueuse est rafraîchissante.

La Comédie gratis

TÉLÉPHONE

L'ABONNÉ. — Allô! allô!

L'EMPLOYÉ. — Que voulez-vous ? Que voulez, vous ?

L'ABONNÉ. — La communication avec M. Balendard, rue.....

L'EMPLOYÉ. — Quand j'aurai fini de déjeuner.

L'ABONNÉ. — Ne vous pressez pas. J'ai le temps.

(Une heure après)

L'ABONNÉ. — Allô! allô!

L'EMPLOYÉ. — Vous demandez?

L'ABONNÉ. — La communication avec M. Balendard, rue. . . .

L'EMPLOYÉ. — Ah! oui, je sais... Un instant... Je cause avec mon beau-frère!

L'ABONNÉ. — Faites donc, faites donc!

(Deux heures après)

L'ABONNÉ. — Allô! allô!

L'EMPLOYÉ. — Comment! c'est encore vous ?

L'ABONNÉ. — C'est pour la communication avec M. Balendard.

L'EMPLOYÉ. — Oh! oh! vous rabâchez. Il faut soigner ça.

L'ABONNÉ. — Est-ce que je puis espérer ?...

L'EMPLOYÉ. — Non! pas aujourd'hui. Je vais me promener.

(Le lendemain)

L'ABONNÉ. — Allô! allô!

L'EMPLOYÉ. — Ah! ça, est-ce que ça va recommencer ?

L'ABONNÉ. — C'est que j'ai tant besoin de parler à M. Balendard.

L'EMPLOYÉ. — Ah! vous y mettez de l'entêtement! Eh bien! soit! nous verrons qui aura le premier.

(Un an après)

L'ABONNÉ. — Voulez-vous me donner la communication avec M. Balendard?

L'EMPLOYÉ. — . . . . . .

(Dix ans après)

L'ABONNÉ. — Voulez-vous me donner la communication avec M. Balendard?

L'EMPLOYÉ. — . . . . . .

(Soixante ans après)

L'ABONNÉ. — Eh..... ou..... les vous.... me donner la co..... ou

L'EMPLOYÉ. — Zut!

L'ABONNÉ. — Ah!!! (*il meurt*).

L'EMPLOYÉ. — Allons, bon! le voilà qui se permet à présent de rôder dans le téléphone!... (*Parlant*). C'est défendu par le règlement, vous savez!... Et que ça ne vous arrive plus!

L'ESPRIT DES AUTRES

Réflexion d'un vieux bâtonnier :

— On dira tout ce qu'on voudra; mais voyez-vous, il faut une longue pratique à un avocat pour sourire au triomphal avec un client qui vient de perdre, à l'autre, n'ait comprendre au témoin ce qu'il doit dire.

*

Le soir du mariage, après la cérémonie religieuse et le dîner, le bal a commencé, interminable.

Pendant le cotillon sans fin, une des invitées s'approche de la jeune mariée et lui dit :

— Vous devez être bien fatiguée?

— Oh! pas encore! fait-elle en rougissant un peu.

BRULÉ-MAISON.

Spectacles et Concerts

Grand Théâtre — M. Aux, fait réellement tout le possible pour attirer le public au Grand Théâtre. Malheureusement pour le pauvre varieté nos spectacles et attractions qu'il offre et qui alterne avec beaucoup de goût.

Lundi la chanteuse Dalbert était à Roubaix et par la façon charmante dont elle a dit quelques chansons qui ont obtenu un grand succès, la jeunesse populaire et beaucoup de plaisirs et quoique le mauvais temps et le lend-main de la fête St-Nicolas aidant n'avaient pas fait faire salle comble comme on aurait pu s'y attendre, l'accueil réservé par le public choisi réunis au Grand Théâtre, ne sera pas un des mauvais souvenirs que conservera de sa carrière la célèbre chanteuse.

A côté des chansons sérieuses, débitées avec âme, les deux chansonnettes terminant les parties du concert enlevées avec brio ont été l'occasion d'un brouhaha d'applaudissements enormes et rappelé réitérés auxquels malheureusement l'artiste n'a pu répondre.

Les Washington's étaient aussi une attraction pleine de charmes et réellement, c'est ici le cas de dire les absents ont eu tort, heureusement le mal peut se réparer. M. Aux, devant assurer le concours de ces artistes désopilants pour dimanche et lundi prochain.

Comme intermèdes, *l'Artiste 2*, *Une partie de quilles*, *la Corde tendue*, qui complètent l'agréable et cette belle séance en tout le monde s'est relire satisfait sous tous rapports. Le spectacle prestidigitatif (01 et fantaisie) était charmant, que plus en valoir de plus ?

Jeudi, *Faust*, avec la célèbre Félicie Arnaud. Nous avons de si bons souvenirs de cette chanteuse, qu'elle a obtenu, tout récemment encore, un brillant succès à Roubaix, dans la *Fille du Régiment*.

Nul doute qu'il y aura salle comble à l'Hippodrome.

Armand ROSAY.

Programmes des Théâtres et Concerts

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE — Jeudi 12 Décembre 1889 :

BÉBÉ

Comédie en 3 actes de MM. Najac et Hennequin

MIREILLE

Opéra - Comique.

Bureaux à 6 h. 12 Rideau à 7 h.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Mercredi 11 Décembre 1889 :

Sans-Quipret folie-vaudeville, en 1 acte; Représentation de Mme Adelle. — Intermèdes variés par toute la troupe.

Jeudi 12 décembre, débuts de la famille Pascal et de Miss Vékits, la reine des femmes-serpent.

E. Pa cal, équilibriste moderne, Miss Anna Pascal, violoniste virtuose, attractions de la salle Favart de Paris.

Petite Correspondance

J. D, lecteur du journal, à Hellum. — Votre frère pourra revoyer après trois années de service, mais il pourra aussi être retenu sous les drapeaux pour une plus longue durée.

LE FACTEUR

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 10 décembre

Jeanne Devos, rue Saint-Jean, 12. — Albert Baert, rue Dauvergne, 17. — Marie Delaisse, rue Saint-Joseph, 63. — Réné Verniers, rue Bernard, cour Bernard. — Jade Panchaut, rue de Flandre, 44. — Charles Dewerbe, rue Marquisat, 26. — Emérance Vinck, rue Cugnot, 20. — Lucie Papegay, rue Paul Bert, 5. — Philomène Calleux, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Charles Witteck, id.

Décès

Jeanne Rousset, 6 ans, rue de Soubise. — René Dubocqua, 17 ans, rue de Tourcoing, maison Leclan. — Marie Hubsan, 25 ans, rue de Mouskel. — Adolphe Kotelez, 52 ans, rue Lamartine, 35. — Gaston, présenté sans vie, rue des Longues Haies. — Gustave Sach, 14 jours rue des Longues-Haies, 58. — Germaine Haroux 1 mois, rue des Longues Haies, 196.

FU NÉRAILLES

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Alexandre VOLL

veuf de dame Rosalie MARLIER

décédé à Tourcoing, 10 décembre 1889 dans sa quatre-vingt-dixième année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux OBSÈQUES qui auront lieu le vendredi 13 décembre, à neuf heures du matin, en l'église de St-Christophe, où on se rendra directement du cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'Assemblé à l'Hospital général, rue d'Hayré.

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. BARTHET à Besançon
Montres 6 Montres 12 Montres
6 cylindre 12 simili diamants simil.
13 francs 15 francs 18 francs
Envoi franco contre mandat-poste. Le 3e Catalogue illustré franco.

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes de la PEAU ET DES MALADIES DE LA Dartres, eczémas, ulcères variqueux
Traitement rationnel par M. VANDENBRESSCHE Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Pudèla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
Tous les jours de 8 à 5 heures; correspondre

CHATEL-GUYON
Source GUSLER
Estomac, Foie, Intestins

TUMEUR DU SEIN DE LA MATRICE
AU VISAGE ET SUR TOUTE LA PEAU
Cancers — Hémorrhoïdes — Fistules
GUÉRISON SANS OPÉRATION
par le Docteur BOUCHER, 1, Cour Vignon, Paris.
Vente à domicile de la Pommade de Fabre Vignon par Correspondance. — Envoi Brochure gratis.

Pommade Fontaine
CONTRE LES MALADIES DE LA PEAU
Engelures, Dartres
Démangeaisons, Vices du Sang
LE POT : 2 fr.
Pommade préconisée par les plus grands Médecins de Paris. ASK BRIERE, Docteur, 148, Faubourg Saint-Denis, PARIS. 148, Faubourg Saint-Denis, PARIS.
Guérit en 3 jours les Dartres, les Eczémas, les Boutons et la Démangeaison des nuits.
Son effet est merveilleux contre les Eczémas, les Dartres, les Boutons et les Démangeaisons des nuits.
Guérit en 3 jours les Dartres, les Eczémas